

Règlement du Casting chant 2016

Le casting chant 2016 est organisé par Jean-Luc ANGER le blog creermamusique.com en partenariat avec le studio Angel's Voice Music / studiomusiquecentre.com

Le casting de chant est organisé afin de trouver des interprètes féminines.

Jean-luc ANGER a composé sur des textes de l'auteure « Malaury » les maquettes de huit chansons susceptible de créer un futur album complet de variété Française.

Ils cherchent la chanteuse qui sera a même d'interpréter, d'incarner ces chansons et d'emmener plus loin ce projet.

Dans un premier temps le but est d'avoir le retour du public sur une sélection de plusieurs chanteuses.

Si les retours sont positifs nous chercherons des partenaires notamment auprès des plate-formes participatives afin de produire éventuellement un CD 2 titres et continuer sur un projet d'album.

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU CASTING

Jean-Luc ANGER / studio Angel's Voice Music (ci-après la « société organisatrice »),
N° de Siret : **380 046 243 00032**, siège social situé au 4 chemin de la Roche 41100 St Firmin des prés, organise du 18 Juin 12h00 au 4 Juillet 2016 minuit, un casting gratuit sans obligation d'achat intitulé :

« **Casting chant 2016** » (ci-après dénommé « le casting »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce casting gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 16 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant en France.

Tout participant mineur doit néanmoins obtenir l'autorisation préalable de l'un de ses deux parents ou de son tuteur légal pour participer au casting.

La société organisatrice pourra demander à tout participant mineur de justifier de cette autorisation et, le cas échéant, exclure un participant ne pouvant justifier de cette autorisation.

Le seul fait de participer à ce casting implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Après inscription obligatoire au blog creermamusique.com, vous accéderez à la page téléchargement du blog.

Vous pourrez télécharger le règlement du concours et le formulaire d'inscription comprenant les modalités de participation au casting.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTES

Les chanteuses participantes seront pré-sélectionnées sur l'audition d'un enregistrement de leur voix qu'elles fourniront lors de leur inscription.

Au terme de ses pré-sélections les personnes retenues se verront offrir une séance d'enregistrement de leurs voix sur un titre original.

Ces maquettes de chansons finalisées seront diffusées sur le blog creermamusique.com, sur la page facebook du blog creermamusique, sur la chaine youtube du studio Angel's Voice Music, ainsi que sur la page Google+ de studiomusiquecentre .

Ces diffusions permettront de connaître l'avis du public.

Les chanteuses pré-sélectionnées seront contactées courant Juillet 2016 afin de leur donner la date des séances d'enregistrements des maquettes qui seront diffusées sur internet.

ARTICLE 5 – PRE-REQUIS, INSCRIPTION AU CASTING CHANT 2016 :

1/ Etre agée de 16 ans minimum (pour les personnes mineures une autorisation parentale est nécessaire).

2/ S'abonner à la newsletter du blog creermamusique.com et accéder à la page des téléchargements.

3/ Télécharger le règlement du concours et le formulaire d'inscription comprenant les modalités de participation au casting.

4/ Suivre la procédure d'inscription comprenant les modalités de participation au casting.

5/ Envoyer par E mail ou par voie postale à l'adresse indiquée un enregistrement d'une chanson de votre choix chantée par vous et accompagné de votre inscription.

ARTICLE 6 – DROIT A L'IMAGE .

Les candidats acceptent par avance la publication éventuelle de leur nom et adresse, ainsi que l'exploitation de tout extrait vidéo, film, son, affiche, photo, supports numériques et papiers via les médias, internet etc... Et ceci, sans contrepartie ni indemnité de quelque nature que ce soit. En acceptant le règlement, le candidat déclare accepter que L'organisateur, procède à titre gracieux, à l'enregistrement de son image, de ses propos et des documents présentés et qu'en cas de litige, seul le texte du présent règlement et ses éventuelles modifications seront pris en considération.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un candidat ayant porté atteinte ou préjudice au casting.

MENTIONS LÉGALES

Creermamusique.com est le blog du studio Angel's Voice Music.
Siège social : 4 chemin de la roche 41100 saint firmin des prés
n° de siret : 38004624300032

Directeur de la publication Jean-luc Anger.

Angel's voice music est une entreprise individuelle créée en 2009 par Jean-luc Anger
elle est représentée par Jean-Luc Anger.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art.34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données vous concernant. ainsi, vous pouvez exiger que soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Les informations qui vous concernent restent confidentielles et sont destinées essentiellement à l'usage interne de creermamusique.com Angel's Voice Music 4 chemin de la roche 41100 st Firmin des prés, en aucun cas elles ne seront vendues ou cédées à un tiers.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « informatique et libertés »). pour exercer ce droit, adressez-vous à Angel's Voice Music, Jean-Luc Anger 4 chemin de la roche 41100 st Firmin des prés.

Les noms commerciaux, logos et noms de produits des sociétés apparaissant sur le site internet sont des noms commerciaux ou marques de commerce de ces sociétés respectives.

Toute reproduction totale ou partielle des pages de ce site est interdite sans le consentement de Angel's Voice Music.

Seules les pages proposées en téléchargement peuvent être reproduites dans un but informatif et non concurrentiel.

Les prix, les dates, les horaires, les descriptions de prestations ou de produits sont donnés à titre informatif. a tout moment, ces indications peuvent être modifiées ou annulées sans contrepartie pour celui qui en ferait la demande.